



Communiqué

Le 17 septembre 2019

Objet : Comité d'examen par les pairs du 30^e Rapport actuariel sur le RPC

Le Bureau de l'actuaire en chef (BAC) annonce la mise sur pied du comité d'actuaire chargé d'examiner le 30^e Rapport actuariel sur le Régime de pensions du Canada (RPC).

Produit tous les trois ans, le Rapport actuariel sur le RPC compte parmi les documents sur lesquels s'appuie le ministre fédéral des Finances et ses homologues provinciaux lors de l'examen triennal du RPC dicté par la loi. Il s'agira du huitième examen par les pairs du rapport actuariel sur le RPC.

Instaurée en 1999, cette procédure de vérification par des tiers a produit des recommandations utiles qui ont permis d'améliorer la qualité et la transparence des rapports actuariels au fil des ans.

Les membres du comité d'examen du 30^e Rapport actuariel sur le RPC :

- Sam Gutterman, Fellow et ancien président de la Société des Actuaires et Fellow de la Casualty Actuarial Society. M. Gutterman a été membre de trois comités techniques sur la méthodologie et hypothèses pour les projections de la sécurité sociale aux États-Unis.
- Pierre Plamondon, Fellow de l'Institut canadien des actuaires, Fellow de la Société des Actuaires et ancien Chef actuaire à la Régie des rentes du Québec. M. Plamondon collabore étroitement avec le Bureau international du travail (BIT) et l'École nationale d'administration publique du Québec en prodiguant des conseils actuariels à des organismes de sécurité sociale partout dans le monde.
- Jill Wagman, Fellow de l'Institut canadien des actuaires et Fellow de la Société des Actuaires. M^{me} Wagman possède une vaste expérience de l'évaluation actuarielle des régimes de pension privés. Elle a aussi été membre du comité qui a effectué un examen indépendant du rapport de financement actuariel du Régime de Retraite de la Province de l'Ontario (RRPO).

Par souci d'impartialité et de crédibilité de l'examen par les pairs, les membres du comité ont été choisis à la recommandation d'experts en sécurité sociale de réputation mondiale du Government Actuary's Department (GAD) du Royaume-Uni.

Le GAD émettra également une opinion indépendante sur le travail du comité.



BSIF
OSFI

255, rue Albert
Ottawa, Canada
K1A 0H2
www.osfi-bsif.gc.ca

Canada 

Citation

« Les observations et recommandations judicieuses qui résultent des examens par les pairs font désormais partie intégrante de notre travail sur les projections financières du Régime de pensions du Canada. Elles contribuent à faire en sorte que l'information publiée dans nos rapports soit pertinente, de grande qualité et satisfasse aux normes de pratique les plus élevées. Tous les membres du comité sont hautement qualifiés et nous nous ferons un devoir de les appuyer dans l'exercice de leurs fonctions ».

Assia Billig, actuaire en chef

Quelques faits

- Le Rapport annuel sur le RPC devrait être déposé avant la fin de l'année.
- Le comité procédera ensuite à son examen et rendra compte de ses conclusions avant le 31 mars 2020.
- Lorsque le GAD aura émis son opinion, nous la publierons conjointement au rapport du comité.

Documents connexes

- Les versions précédentes des rapports actuariels sur le RPC, des rapports d'examen par les pairs et des opinions du GAD sont affichées [ici](#).

Le Bureau de l'actuaire en chef

Le *Bureau de l'actuaire en chef* exerce ses activités à titre autonome au sein du *Bureau du surintendant des institutions financières Canada*. Il fournit des services actuariels à l'égard de certains des principaux régimes et programmes gouvernementaux, notamment le *Régime de pensions du Canada*, la *Sécurité de la vieillesse*, ainsi que les régimes de retraite et d'avantages sociaux de divers groupes, dont les fonctionnaires fédéraux, les députés et le personnel de la GRC.

Le BSIF

Le [Bureau du surintendant des institutions financières](#) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1987. Il a pour mandat de protéger les déposants, les souscripteurs, les créanciers des institutions financières et les participants des régimes de retraite, tout en permettant aux institutions financières de se mesurer à la concurrence et de prendre des risques raisonnables.

Relations de presse :

Affaires publiques – BSIF

Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca

343-550-9373